



Facture 3 fois supérieure au devis

Par **Tom25400**, le **18/06/2016** à **13:50**

Bonjour,

5 terrassier sont venus chez moi faire un devis pour évacuer ma terre en trop.
Tous ont calculer 300 m³ à évacuer et tous avait des devis entre 6 000 et 7 000 €.

J'ai choisi un terrassier à 6 200 € qui a évacué ma terre.
Hier, il me donne ma facture de 17.000 € en me disant que finalement il y avait 1.004 m³.

Sur le devis que j'ai signé, il y avait effectivement une ligne disant que toute évacuation Supplémentaire serait facturée. Mais là, il abuse, encore il y aurait 20 % de plus, ok je paierais mais là il y facture 300 % de +.

Ai-je une possibilité de recours et dois-je payer ses 17.000€ ? car c est limité de l'escroqueries. Moi, perso, je calcule (car on voit bien la différence entre le terrain d'origine et le terrain fini) 500 m³ grand maximum.

D'avance merci de votre aide.

Par **morobar**, le **18/06/2016** à **17:27**

Bonsoir,

Vous l'envoyez promener:

a)Code civil 1315

b) code de la consommation L114-1

Par **Tom25400**, le **20/06/2016** à **22:46**

Bonjour Morobar,
Merci de ta réponse et pour la rapidité.
Bonne soirée
Tom